

VOUS AUSSI SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SANTÉ

*Car cette situation est une réalité
trop longtemps ignorée...*

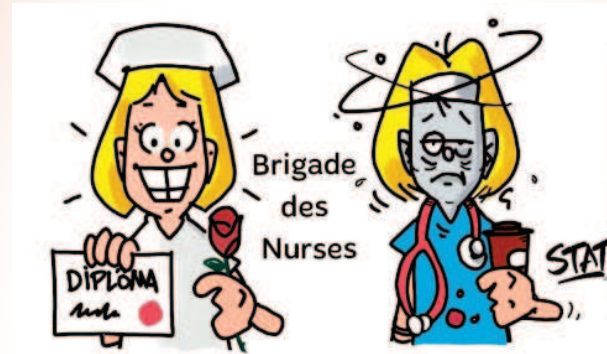
*Aujourd'hui participez au changement
en flashant ce QRcode...*



Ou en vous rendant sur le site:

<https://www.mesopinions.com/petition/sante/greve-sau-vies-danger/58406>

*Car vous ne pouvez pas ne pas penser
à nous aider...*



Dessin par Yves Lessard

URGENCES EN GRÈVE VIES EN DANGER



*Vous qui venez ce-jour à l'hôpital,
étant dans la détresse, vous souhaitez
être soignés...*

AIDEZ-NOUS A VOUS AIDER...!



Nous, le personnel des urgences de l'hôpital Henri Mondor sommes en grève depuis le mardi 15 janvier 2019 minuit. Chaque jour, depuis des années nous sommes en grande difficulté pour réussir à prendre en charge convenablement les patients se présentant aux urgences.

Le nombre de patients est en constante augmentation. De 2012 à 2018 nous constatons une hausse de l'activité de 23% soit 10 417 patients en plus ! Et cela sans embauche de personnels supplémentaires.

Manquant d'effectifs, nous travaillons à la chaîne (physiquement et psychologiquement épuisés), votre prise en charge est superficielle et devient DANGEREUSE. Nous avons peur pour la sécurité des patients.

Une seule infirmière peut se retrouver à prendre en charge plus de 25 patients, dont certains sont instables et demandent une surveillance constante ce, avant d'être transférés dans les services de soins continus adaptés.

Nous avons commencé ce mouvement de grève afin de pouvoir être entendus de tous et notamment de la direction de l'hôpital.

Nous revendiquons :

- La création de postes paramédicaux pour palier à nos difficultés:
 - 6 postes infirmiers et 6 postes aides-soignants en journée;
 - 2 postes infirmiers et 1 poste aide-soignant de nuit
- Le respect du protocole HIRSCH, c'est à dire le remplacement systématique des congés maternité et /ou de longue durée;
- La mise à disposition du matériel nécessaire à la bonne prise en charge des patients. Il est techniquement impossible de faire un massage cardiaque sur un brancard qui ne possède pas de frein (ce qui s'est déjà produit), ou même installer une personne âgée (parfois centenaire), démente et agitée sur un brancard avec des dispositifs anti-chutes qui ne fonctionnent plus.

La direction nous a répondu en acceptant la création de 8 postes infirmiers et la garantie que les congés seront désormais remplacés (ce dernier point n'étant que l'application de la loi). En revanche elle nous a accordé seulement 2 postes d'aides-soignants pour l'ensemble des équipes (jour / nuit), contre les 7 demandés.

Cette réponse est pour l'équipe insuffisante. Les aides-soignants étant indispensables au bon fonctionnement du service et à la prise en charge correcte des patients des urgences. Nous espérons une évolution positive de la situation et la prise en compte de nos demandes.



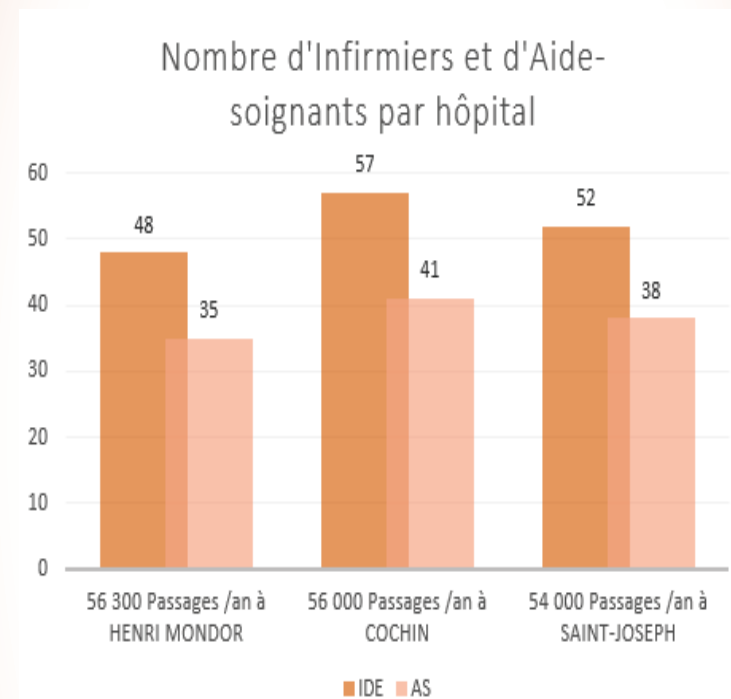
L'équipe des Urgences de l'hôpital Henri Mondor

Nos revendications sont légitimes et objectives

au vu de ce qui existe dans d'autres urgences:

Elles permettraient:

- de **diminuer l'attente** de la prise en charge aux urgences;
- d'**améliorer** la qualité des **soins**.



Source : Données Novembre 2018, APHP

Pour la santé et la sécurité de tous les patients et celle des soignants...

Nous nous battons pour obtenir les moyens nécessaires à la prise en charge des patients dans les meilleures conditions !